

Logistique Urbaine : la Métropole Rouen Normandie lance une concertation

La Métropole Rouen Normandie, dans le cadre de sa politique de transition social-écologique, œuvre au développement d'une mobilité plus sobre et plus raisonnée tant pour les personnes que pour les marchandises. La logistique urbaine constitue le dernier maillon de la chaîne logistique. Elle est la partie la plus coûteuse, mais aussi celle qui présente les plus grandes pistes d'amélioration en matière de décarbonation. La collectivité lance à partir du mois de mai une concertation visant à réaliser un diagnostic des pratiques et des attentes des transporteurs, des artisans et commerçants ainsi que des habitants du territoire. Cette opération aboutira à la création d'une charte logistique urbaine durable, coconstruite avec toutes les parties prenantes, à l'horizon 2024.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international : « *Rouen rayonne par son centre-ville commerçant : c'est l'identité de la ville, et la fierté de ses habitants. Cette densité commerçante comporte néanmoins des défis au regard des enjeux de climat et de santé publique. Les règles de logistique urbaine, et plus précisément la gestion du dernier kilomètre, doivent tendre vers plus de sobriété. Santé, climat... mais aussi efficacité et coûts pour les entreprises : tout le monde peut trouver son intérêt à travailler collectivement à créer la logistique urbaine de demain.* »

Un vivier d'initiatives locales

La Métropole Rouen Normandie œuvre déjà concrètement en faveur du développement de la livraison décarbonée de marchandises en ville par le biais d'actions encourageant :

- **le report modal** : participation à l'AMI/AAP Logistique Urbaine Fluviale Axe Seine, encourageant de nouvelles façons de desservir la zone dense par la voie d'eau pour le transport de marchandises ;

- le **développement de la cyclo-logistique** :
 - o Participation au programme ColisActiv', incitant l'abandon du véhicule thermique pour la livraison des derniers kilomètres de colis en absorbant le surcoût engendré par l'usage d'un autre mode de déplacement comme le vélo ;
 - o Lancement d'une offre Lovélo location longue durée dédiée aux petites entreprises, soutenant le lancement ou développement d'activités de cyclo-logisticiens.

Des actions complémentaires sont menées localement par divers acteurs de la logistique urbaine, proposant des solutions de livraison décarbonées et des améliorations sur la gestion du dernier kilomètre.

La Métropole comme facilitatrice de la logistique urbaine durable

Forte du constat de ces actions préexistantes, la collectivité ambitionne de structurer une stratégie autour des actions engagées et à venir, en co-construction avec les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et les habitants du territoire.

Toutes les parties-prenantes seront donc invitées à participer à une grande concertation publique, de juin à décembre 2023. Ce temps d'élaboration stratégique aura pour objectif de collecter les attentes, ambitions, craintes et actions déjà menées par tous les acteurs locaux, dans le but d'ici à 2024 de :

- décarboner la logistique du dernier kilomètre,
- réduire en centre-ville les pollutions liées à la circulation des poids lourds,
- préserver les espaces publics, régulièrement dégradés par la circulation de véhicules inadaptés,
- réduire les nuisances sonores au bénéfice des habitants et des visiteurs,
- développer les modes de livraisons doux (cyclo-logistique), moins bruyants et propres.

A cette fin, plusieurs ateliers de concertation seront programmés, dont le premier se tiendra d'ici l'été. À l'issue de cette phase de concertation, une charte métropolitaine de la logistique urbaine durable pourra être élaborée et collectivement signée, permettant notamment d'envisager une nouvelle réglementation pour les livraisons de marchandises en ville à compter de 2024.

Contact presse

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61